

VOLET PDMF DU PROJET D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE LEONARD DE VINCI TOURNEFEUILLE 2011-2014

Le Parcours de découverte des métiers et des formations

« Il est le vecteur de la capacité « apprendre à s'orienter ». La découverte des métiers et des formations et la connaissance de soi en sont les jalons »

(Extrait de la circulaire du 24 juin 2011)

Définition :

➤ Le Parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) intègre, en les articulant, l'ensemble des dispositifs qui facilitent la construction du projet et la personnalisation du parcours de formation de chaque élève en vue de sa future insertion sociale et professionnelle.

➤ Il apporte la cohérence nécessaire à la démarche pédagogique de cet enseignement interdisciplinaire où l'élève, acteur de son projet, est accompagné par l'équipe éducative dans sa réflexion tout au long de son parcours scolaire.

Objectifs:

Le PDMF vise à permettre à l'élève:

- D'identifier le lien entre son travail scolaire et l'itinéraire de formation qu'il construit.
- D'ouvrir son horizon personnel sur les métiers à tous les niveaux
- D'étayer son ambition individuelle par une familiarité acquise avec les systèmes de formation
- De construire des connaissances et des attitudes actives pour préparer ses choix.

Programme d'actions au collège:

- ✓ **Niveau 5° - 4°** : information en vie de classe sur les voies d'orientation possibles.
- ✓ **Niveau 4°** :
 - Stage d'observation en entreprise possible pour les élèves ayant atteint l'âge de 14 ans et qui envisagent déjà une poursuite d'étude en voie professionnelle :
 - 3^{ème} Prépa-Pro en Lycée professionnel
 - 3^{ème} DIMA dans un CFA (centre de formation d'apprentis : élèves ayant 15 ans en 3^{ème})
 - Possibilité pour des élèves fortement motivés par la voie professionnelle, et ayant atteint l'âge de 14 ans, d'intégrer le dispositif « Projet d'orientation choisie »*
- ✓ **Niveau 3°** :
- ❖ **Pour tous les élèves** :
 - **Octobre** : 1^{ère} séquence de présentation à chaque classe de 3^{ème} des voies de formation au lycée après la 3^{ème} par la Conseillère d'orientation psychologue (COP).

- **Veille de Noël : stage de découverte professionnelle en entreprise.**
 - Se déroule les 3 jours qui précèdent les vacances de Noël.
 - Oral de restitution dans les premiers jours de janvier au retour des vacances devant un jury composé de 3 personnes : un professeur, un membre de l'équipe de direction, un parent ou un partenaire éducatif extérieur (service prévention ou jeunesse mairie Tournefeuille).
 - Une fiche-guide pour l'observation durant le stage, les attentes de contenu pour l'oral et sa grille d'évaluation communiqués aux élèves avant le stage par le professeur principal.
 - La grille d'évaluation, restituée après l'oral à l'élève, donne lieu à une note sur 20 intégrée dans la moyenne de français (expression orale). Elle contribue à l'évaluation des compétences 1 et 7 du socle commun. (voir grille en annexe)
- **Février :**
 - **Présentation** à chaque classe des 2 lycées de secteur, Françoise et Rive gauche, par les Proviseurs et leurs adjoints et le soir même aux parents d'élèves en présence de la COP.
 - **Exposition** pendant une semaine au CDI : l'orientation après la 3^{ème} (COP et Professeur documentaliste).
 - **Forum des métiers « ALPE »** : participation de 50 élèves dont le projet est encore en questionnement.
- **Avril :** entretien personnalisé d'orientation pour les élèves dont le projet ne semble pas en adéquation avec les résultats scolaires : professeur principal, parents, élève et, si nécessaire, la direction.

(*) Le dispositif « Projet d'Orientation Choisi » (POC) :

- Est encadré par 3 professeurs volontaires, la CPE et le professeur documentaliste.
- Concerne un groupe composé de 10 élèves maximum, il s'adresse prioritairement aux élèves de 3èmes envisageant, en début ou en cours d'année scolaire, une poursuite d'étude dans la voie professionnelle, et éventuellement à des élèves de 4^{ème} ayant au moins 14 ans souhaitant aller en 3^{ème} DIMA.
- Les élèves candidats doivent passer un **entretien de motivation** devant un jury (direction, professeur et service prévention de la mairie de Tournefeuille).
- Les élèves s'engagent **par contrat** :
 - A rechercher activement et effectuer 5 stages de découverte professionnelle dans l'année scolaire.
 - A participer à des séquences hebdomadaires de préparation de stage, rédaction et mise en forme du rapport de stage, recherche documentaire sur l'orientation (le mardi de 14h40 à 16h45, créneau des options 3^{ème}).
 - A restituer chaque stage au cours d'un oral devant un jury de 3 personnes (direction, professeur et service prévention de la mairie de Tournefeuille).
 - A participer aux séquences de préparation au PSC1 (pour l'obtention du diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1).
 - A passer le brevet des collèges série professionnelle en fin d'année scolaire.